

**Attention, prendre note qu'il n'y aura pas d'édition pour le journal le Courant du mois de mai 2020**



# Le Rapide

**De la Beaurivage  
Municipalité de Saint-Gilles  
Jeudi, le 23 avril 2020**

## MOT DU MAIRE

### Merci pour nos aînés !

Après avoir passé 40 jours en confinement, nous pouvons, nous réjouir des résultats obtenus. À ce jour, aucun cas de contamination n'est rapporté sur notre territoire. D'autant plus que nous accueillons beaucoup de personnes retraitées dans nos résidences pour aînés.

D'ailleurs, lors d'une récente séance vidéo du Conseil municipal, une résolution a été adoptée pour adresser une motion de félicitations et de remerciements, à l'endroit de nos trois maisons d'hébergement, pour reconnaître l'efficacité du plan de protection mis en place pour éviter la contamination à l'intérieur de leur établissement. Il s'agit de ces établissements : Le Manoir le Beau Rivage, La Résidence Moisson D'Or et le HLM géré par l'Office d'habitation (OMH du Sud de Lotbinière), au total ces établissements comptent 120 personnes.

De plus, avec l'arrivée des beaux jours, les dirigeants du Manoir planifient des mesures supplémentaires, afin de permettre à leurs usagers de bénéficier du parc intérieur en façade de la porte centrale. Les familles pourront visiter leurs parents et grands-parents grâce à la mise en place d'une aire de distanciation aménagée autour du jardin récréatif.

**Nous sommes fiers de ces résultats !**

### Autre bonne nouvelle

La municipalité a conclu une entente avec la Fabrique Sainte-Élisabeth pour acquérir le presbytère à prix avantageux. Afin de couvrir cette dépense, de sérieux pourparlers sont en cours pour louer le premier plancher du bâtiment à un professionnel qui collabore avec l'université Laval pour offrir des services spécialisés à une portion de la population.

### Ménage du printemps

Notre personnel est à pied d'œuvre pour nous faire oublier la grisaille de l'hiver et remettre en place les couleurs de la belle saison qui arrive et ainsi nous requinquer le moral.

Compte tenu du contexte, l'évaluation de nos fleurons qui était censée se faire cet été, est reportée à l'an prochain. Nous procéderons tout de même à l'embellissement de notre municipalité. J'invite toute la population à fleurir leur devanture aux couleurs de l'arc en ciel. **Oui, ça va bien ...Aller !**

## NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

**Il y aura rinçage du réseau d'aqueduc du :**  
**lundi 27 avril (7 h 00) au vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 (16 h 00)**

En raison de cet exercice d'entretien, l'eau pourrait être jaune allant jusqu'à l'apparence du thé. Nous vous assurons que celle-ci est potable, nous vous recommandons par contre, de vérifier la couleur de votre eau avant d'effectuer un lavage ou du trempage afin de ne pas tacher vos vêtements. **Attention, votre eau pourrait être claire lors du début de lavage, mais elle demeure sujette à changement pendant le cycle de lavage.**

## PANDÉMIE MONDIALE – COVID-19/CORONAVIRUS

La bataille n'est pas gagnée, nous vous rappelons les consignes importantes à respecter :

Toussez dans votre coude, jetez vos mouchoirs, lavez vos mains avec du savon et gardez vos distances avec les autres (distance sociale demandée par le gouvernement d'au moins 2 mètres)

Aucun rassemblement n'est autorisé, restez chez vous, ça va bien aller !



En cas de doute sur votre santé ou pour toutes autres questions relatives au virus :

**Québec.ca/coronavirus : Sans frais : 1 877 644-4545**

## NETTOYAGE DES RUES

Le balai mécanique sera dans les rues de Saint-Gilles à partir du **lundi 4 mai 2020 jusqu'au vendredi 8 mai 2020** inclusivement, prendre note qu'il sera présent très tôt le matin afin de nuire le moins possible. **Les stationnements dans les rues seront interdits lors de ce nettoyage afin de faciliter le déplacement de la machinerie. Les véhicules tout de même stationnés dans les rues s'exposeront à un remorquage à leurs frais.** Nous vous rappelons qu'il est interdit de disposer de vos amas de gravier, sable et autres provenant de vos stationnements dans les rues et les grilles de rues. Vous devez disposer de ceux-ci dans vos bacs à ordures.

## LINGETTES HUMIDES DANS LES TOILETTES

Les lingettes humides sont de plus en plus populaires, d'autant plus en cette période de pandémie (COVID-19), mais elles sont aussi une grande source de problèmes pour les employés de la municipalité qui traitent les eaux usées domestiques.

Le produit complique leur travail en plus des risques d'endommager les équipements. Les lingettes simplifient peut-être la vie en matière d'entretien ménager ou d'hygiène, mais les nuisances qu'elles engendrent sur les canalisations sont réelles et toutes aussi importantes. Nous vous rappelons **l'importance de disposer de ces articles dans la poubelle et non dans la toilette.**

## DÉBRIS DANS LES DÉPÔTS (BRANCHES/PNEUS) DU PARC INDUSTRIEL

**RAPPEL IMPORTANT**, nous disposons de deux dépôts dans le parc industriel, soit un dépôt à **branches** (petites branches) et un dépôt à **pneus**, **en aucun temps, il n'est permis de déposer des encombrants ou autre déchets à ces emplacements, sous peine d'amende.** Un service est en place pour disposer de ceux-ci, soit la compagnie Recyclage (autrefois Recyclav, même service, même numéro : 1 844 881-0084). Nous sommes par contre conscient que ce service est interrompu en temps de pandémie mondiale, effectivement, il ne s'agit pas d'un service jugé essentiel, les activités reprendront dès que cela sera possible.

Aux citoyens qui doivent disposer de leurs déchets/encombrants, nous vous demandons votre collaboration à les garder à la maison jusqu'à ce que le service reprenne.

De notre côté, en temps normal, nous nous occupons de ramasser ce qui a été laissé dans le parc industriel par les contrevenants, par contre, le service de cueillettes d'encombrants est également fermé pour nous, ce qui est tout à fait hors de notre contrôle pour l'instant, nous corrigerons la situation dès que cela sera possible.